



GROUPE INTERPARLEMENTAIRE D'AMITIÉ  
FRANCE - CARAÏBES

## Communiqué de presse

Paris, le 10 avril 2025

**Le Sénat exprime sa solidarité avec Haïti et souhaite accroître les efforts pour la restauration de la sécurité**

Hélène Conway-Mouret (Socialiste, Écologiste et Républicain – Français établis hors de France), présidente du groupe d'amitié France-Caraïbes, se félicite de l'adoption de la résolution **invitant à favoriser la restauration de la sécurité en Haïti afin de créer les conditions nécessaires à la mise en place d'un processus politique de sortie de crise.**

Cosignée par l'ensemble des groupes politiques du Sénat, la résolution a été adoptée par la Haute assemblée le 10 avril 2025. Pour Hélène Conway-Mouret, « *par ce vote, nous disons que le Parlement et donc la France n'oublie pas Haïti, pays frère, meurtri et épuisé mais digne et résilient.* »

Pour faire face à l'emprise croissante des gangs, qui ont fait plus de 5 600 victimes en 2024 et des milliers de blessés et kidnappés, la présidente du groupe d'amitié a appelé à un **maintien de la mobilisation internationale, dans un contexte d'incertitude et de désengagement américain.** S'adressant au ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, Hélène Conway-Mouret a plaidé pour « **soutenir activement et rapidement le projet du secrétaire général des Nations Unies pour sécuriser le financement de la mission multinationale d'appui à la sécurité.** »

Micheline Jacques (Les Républicains – Saint-Barthélemy), vice-présidente du groupe d'amitié, déléguée aux relations de voisinage avec les collectivités d'outre-mer, a pour sa part souligné que « *la solidarité avec Haïti est un impératif humanitaire, autant que sécuritaire, sans quoi c'est toute la région Caraïbe dont les territoires français d'outre-mer qui serait menacée.* »

CONTACT PRESSE :

CHARLOTTE DAMMANE – [c.dammane@senat.fr](mailto:c.dammane@senat.fr) – 01 42 34 44 65